
Le Contentieux De L Environnement

La protection de l'environnement par les juges constitutionnels

La concertation est-elle rentable ?

Introduction au droit de l'environnement industriel

A Law for the Environment

Nos batailles pour l'environnement

Environnement et médiation pénale

Les grands arrêts du droit de l'environnement

Contentieux administratif

Actualités choisies en droit de l'urbanisme et de l'environnement

Manuel de droit européen de l'environnement

Droit de l'environnement pour l'immobilier

La responsabilité sociétale des entreprises dans la protection de l'environnement au Cameroun

L'environnement au tribunal

Du droit de l'environnement au droit à l'environnement

Droit des ICPE - 2022

Droit de l'environnement

Justice pour la planète

Les installations classées pour la protection de l'environnement

50 ans de contentieux de l'environnement

Le contentieux climatique : une révolution judiciaire mondiale

Le droit à un environnement sain et la Convention européenne des droits de
Contravention de grande voirie, domaine public naturel et protection pénale de
Introduction au droit de l'environnement en Afrique
Le contentieux de l'environnement devant la Cour internationale de Justice
Greening Justice
Le droit de l'environnement des Etats de la CEMAC
La Vérité sur le nucléaire
Access to Justice in Environmental Matters in the EU (Acces a la Justice en Matiere D'Environnement Dans L'Ue)
Droit de l'environnement
Droits de l'investisseur étranger et protection de l'environnement
Le rôle du juge dans le développement du droit de l'environnement
Grands arrêts du droit de l'environnement
Evaluation du droit de recours des organisations de protection de l'environnement
Environnement et contentieux administratif
Droit de l'urbanisme, Droit de l'environnement
Pollution de l'environnement
Droit de l'environnement
Le droit de l'anvironnement industriel
Pratique du contentieux des installations classées et des carrières
La protection de l'environnement par les juges constitutionnels

Le Contentieux
De L Environnement

Downloaded from
coplademun.gobiernodepozarica.gob.mx
by guest

HALEY MIDDLETON

La protection de l'environnement par les juges constitutionnels

Éditions de l'Atelier
Plus de deux siècles se sont écoulés depuis les premières décisions juridictionnelles rendues dans le domaine de ce que l'on n'appelait pas encore l'environnement industriel, dépassant les troubles de voisinage, pour se confronter au contentieux plus technique né de l'application du décret du 15 octobre 1810 relatif aux manufactures et ateliers insalubres, incommodes ou dangereux, lequel peut être considéré comme la première mise en forme scientifico-

juridique du futur droit de l'environnement tel qu'en lui-même aujourd'hui. Il est venu aujourd'hui nécessaire de rationaliser l'étude de cette jurisprudence foisonnante, de rechercher les décisions marquantes et de les analyser en mettant en évidence la façon dont elles structurent le droit de l'environnement. Ce qu'il faut comprendre comme un grand arrêt. *La concertation est-elle rentable ?* Editions L'Harmattan Les 28 et 29 septembre 2006 s'est tenu le premier colloque franco-chinois sur le droit de l'environnement à la Faculté de droit de l'Université de Wuhan. Une vingtaine de rapporteurs y ont participé. Les

interventions de spécialistes français et chinois notamment de droit administratif, de droit constitutionnel, de droit de l'environnement, de droit fiscal, de droit de la santé ou encore de droit de la responsabilité ont permis d'une part, de dégager des points de convergence entre deux systèmes juridiques et d'autre part, d'ouvrir certaines pistes pour une réflexion commune. Ces interventions permettent de faire le point sur l'appréhension du droit de l'environnement en France et en Chine. Au-delà de différences conceptuelles, de nombreux points communs ont pu être dégagés.

Introduction au droit de l'environnement

industriel IUCN

Le droit climatique a été officialisé au Sommet de la Terre en 1992 duquel est issu la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Par la suite, la société civile a manifesté son intérêt pour faire face aux défis du réchauffement climatique ; c'est ainsi que sont nées des coalitions d'organisation pour promouvoir la justice climatique comme l'initiative pour la justice environnementale et le changement climatique. Les mouvements religieux ont également souligné l'importance de la justice climatique, la protection des équilibres climatiques et de l'environnement. Les praticiens du droit

de l'environnement, à travers notamment la mission confiée en juin 2015 par le Président François Hollande à Corinne Lepage, se sont clairement prononcés en faveur d'une justice climatique pour répondre aux appels de la société civile. Le texte qui en est issu est un projet de Déclaration universelle des droits de l'humanité dans laquelle l'Homme est appelé à ses devoirs vis-à-vis de l'environnement. Mais c'est au cours des années 2000 que le juge américain va ouvrir la voie au contentieux climatique national dans l'affaire dite Massachusetts v. EPA (n° 05-1120) jugée en avril 2007 selon laquelle la plus haute juridiction des Etats-

Unis a imposé à l'Agence américaine de protection de l'environnement de réglementer les émissions des gaz à effet de serre sur le fondement du Clean Air Act. Par la suite, la justice climatique a été mise en oeuvre par d'autres juridictions nationales à travers le monde comme l'illustrent les affaires Urgenda foundation v. Kingdom of the Netherlands (Hollande), Ashgar Leghari v. Federation of Pakistan (Pakistan) qui vont élargir les règles traditionnelles de procédure contentieuse (compétence, preuve, causalité). Le succès du contentieux climatique repose entre les mains des juges nationaux auxquels s'appuient

généralement sur les travaux du GIEC relatif à l'évaluation des risques climatiques. De plus, certaines décisions de justice sont allées jusqu'à proclamer et à reconnaître des droits supérieurs au droit constitutionnel interne. C'est dire que le sujet de la justice climatique qui se propage à grande vitesse (près de 700 décisions de justice recensées aujourd'hui) devient un extraordinaire laboratoire en vue de l'élaboration d'un droit efficient pour l'avenir des hommes et de la planète. Cet ouvrage s'adresse aux juristes, également aux non-juristes, à tous les étudiants et chercheurs ainsi qu'aux praticiens et professionnels du droit. *A Law for the*

Environment Editions L'Harmattan
Contexte : Développement d'une série d'ouvrages pour la formation dans le secteur immobilier à destination des étudiants en master et des professionnels. Cet ouvrage expose et illustre les principes de fonctionnement du droit de l'environnement à destination d'étudiants non juristes, suivant des formations dans le domaine de l'immobilier. L'accent sera mis sur les thématiques environnementales centrales pour l'activité immobilière, qui relèvent du code de l'environnement pouvant être appliquées à l'activité immobilière. La méthode choisie présente la qualité de

lier pratique et théorie. A ce titre, les explications seront suivies d'exemples provenant de contentieux traités par les juridictions françaises, mais aussi européennes. Les extraits de décisions de justice seront intégrés et commentés selon une méthode similaire pour chaque cas. L'objectif est également de permettre à l'étudiant de s'accoutumer à la lecture de la jurisprudence et à son vocabulaire spécifique qui sera explicité.

Nos batailles pour l'environnement Emile Bruylant

Devant la montée des périls qui tendent à rendre la vie de plus en plus difficile sur notre planète, ce Précis vise à éclairer les auteurs ou les victimes des

désordres écologiques. Instrument de référence exhaustif sur le droit de l'environnement français, il répond à l'attente de tous les utilisateurs de l'environnement (industriels, associations, collectivités locales, professions judiciaires et administrations, simples citoyens). L'ouvrage aborde tous les aspects de ce droit nouveau consacré par la Constitution depuis 2005 comme un droit fondamental de l'homme grâce à la Charte de l'environnement et à la jurisprudence du Conseil constitutionnel. Cette septième édition tient compte des évolutions les plus récentes. Elle innove grâce aux contributions d'une équipe de

rédaction. Elle consacre de nouveaux développements à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement et des conférences environnementales annuelles qui ont suivi, favorisant une nouvelle démocratie environnementale et une modernisation du droit de l'environnement. De nombreuses références jurisprudentielles et bibliographiques ainsi qu'un index alphabétique détaillé rendent ce manuel d'un maniement facile. A partir de cette 7^e édition, Michel Prieur travaille en collaboration avec 5 nouveaux auteurs: - Hubert Delzangles, professeur à Science Po Bordeaux. - Julien Betaille, maître de conférences à

l'Université Toulouse 1 Capitole. - Jessica Makowiak, professeure à l'Université de Limoges. - Pascale Steichen, professeure à l'Université de Nice. - Marie-Anne Cohendet, professeure à Paris I. *Environnement et médiation pénale* BRILL
 À quoi sert la concertation ? Mérite-t-elle le temps, l'énergie et les budgets qui y sont consacrés ? Que peut-on, ou ne peut-on pas en attendre ? A l'inverse, à quoi s'expose-t-on faute de concertation ? En interrogeant les coûts et les « bénéfiques » de la concertation, cet ouvrage confronte des études de cas dans le secteur des déchets mais aussi de l'aménagement, de l'eau et de l'assainissement.
Les grands arrêts du

droit de l'environnement
Éditions Actes Sud
"This report lays out a decision-making framework for creating an ECT [environmental court and tribunal] that can be useful in different legal cultures and political situations. It provides the tools and support necessary to enhance access to environmental justice in countries around the world that, in turn, will advance the principles of environmental protection, sustainable development, and intergenerational equity through the institutions responsible for delivering environmental justice"-
-Introd.

Contentieux administratif Emile Bruylant
Les atteintes à l'environnement

peuvent être le fait de personnes privées (particuliers, entreprises) à l'encontre desquelles des actions doivent être engagées devant les tribunaux judiciaires ; mais elles peuvent aussi avoir pour origine l'activité d'administrations publiques (État, départements, communes et autres établissements publics), soit directement en raison des travaux effectués pour la collectivité publique (routes, digues, etc.), soit indirectement lorsqu'une exploitation ou des travaux sont entrepris irrégulièrement par un particulier avec l'autorisation de l'administration (permis de construire, autorisation

d'exploitation d'une installation classée,...) ou encore lorsque l'administration s'est abstenue d'intervenir pour faire cesser un trouble ou une nuisance.

L'administration jouit de fortes prérogatives pour agir dans le sens de sa mission d'intérêt général. En contrepartie, elle doit respecter l'ensemble des règles de droit qui s'imposent à elle : c'est le principe de légalité.

L'administration peut donc faire l'objet d'un contrôle contentieux, lorsque ses décisions sont contestées devant le juge administratif chargé de régler les litiges qui l'opposent aux particuliers. "

Environnement et contentieux administratif " est un guide pratique de procédures

administratives, qui explique comment tenter des actions devant les juridictions administratives et quelles sont les règles de ce procès : recevabilité, délais d'introduction d'instance, frais de procédure, etc. Il comprend en annexes une série de modèles de lettres de recours (sursis à exécution, référés, communication de documents administratifs, etc.), les principaux textes français et européens de référence et des adresses utiles. Parce que la protection de l'environnement concerne tous les citoyens, les auteurs de cet ouvrage s'adressent d'abord aux associations et aux particuliers qu'ils se proposent d'aider à

agir.

Actualités choisies en droit de l'urbanisme et de l'environnement Le

Moniteur

Description

synthétique du droit de l'environnement, branche la plus dense, la plus transversale et la plus pluridisciplinaire du droit matériel de l'Union européenne.

Nouvelle édition entièrement mise à jour.

Manuel de droit européen de l'environnement

Editions Quae

Plus de deux siècles se sont écoulés depuis les premières décisions juridictionnelles rendues dans le domaine de ce que l'on n'appelait pas encore l'environnement industriel, dépassant les troubles de voisinage, pour se confronter au

contentieux plus technique né de l'application du décret du 15 octobre 1810 relatif aux manufactures et ateliers insalubres, incommodes ou dangereux, lequel peut être considéré comme la première mise en forme scientifico-juridique du futur droit de l'environnement tel qu'en lui-même aujourd'hui. Il est venu aujourd'hui nécessaire de rationaliser l'étude de cette jurisprudence foisonnante, de rechercher les décisions marquantes et de les analyser en mettant en évidence la façon dont elles structurent le droit de l'environnement. Ce qu'il faut comprendre comme un grand arrêt. *Droit de l'environnement pour*

l'immobilier Ed. Techniques Ingénieur
 On parle beaucoup d'environnement aujourd'hui, de dommages écologiques, et de responsabilités. Solange Viger, dans son introduction, fait le point sur les caractéristiques du contentieux de la pollution et distingue les différentes responsabilités susceptibles d'être mises en leu. L'auteur rappelle, dans deux grandes parties, les principes de la réparation civile d'un dommage subi à la suite d'un fait de pollution. Cet ouvrage, avant tout pratique, donne les définitions indispensables, identifie les fondements de la responsabilité environnementale et

décrit les procédures à partir d'exemples concrets. Il s'adresse particulièrement aux praticiens de l'environnement : industriels (responsables environnement, ingénieurs, techniciens), aux bureaux d'étude, aux associations, aux juristes, avocats et magistrats.

La responsabilité sociétale des entreprises dans la protection de l'environnement au Cameroun Dunod

Depuis une trentaine d'années, le droit de l'environnement a connu des développements considérables, que ce soit en droit international conventionnel, en droit européen ou en droit interne. La matière

ayant progressivement acquis une cohérence organisée autour de principes directeurs, le moment a semblé venu de rédiger un manuel destiné avant tout aux étudiants et aux praticiens du droit soucieux de s'initier à une discipline qui reste trop souvent confinée à un cénacle de spécialistes. La seule prétention de l'ouvrage est de nature pédagogique, raison pour laquelle son auteur s'est livré à l'exercice périlleux d'exposer les grandes lignes d'une matière en s'efforçant à la fois de se garder des lieux communs et de se perdre dans des détails inutiles. Une première partie expose, successivement, les origines du droit de l'environnement, sa spécificité et ses

principes généraux et les institutions compétentes, tant en droit international qu'en droit interne. La deuxième partie, la plus importante, passe en revue les politiques sectorielles de réduction et de prévention des nuisances. Une troisième partie aborde la conservation de la nature et du cadre de vie. Ce qu'il a été convenu d'appeler le contentieux de l'environnement fait ensuite l'objet de développements, que ce soit à propos de l'intérêt à agir, du référé, de la réparation du dommage à l'environnement ou de la poursuite des infractions. Sont enfin évoqués des instruments conventionnels ou autres assurance,

management et audit, label écologique - spécifiques à la matière.

L'environnement au tribunal Editions

L'Harmattan

"La protection juridique de l'environnement est un domaine à la fois dynamique et passionnant. À notre époque, le droit de l'environnement joue un rôle important dans l'élaboration des politiques publiques et la mise en œuvre du développement durable à travers le pays. L'environnement au tribunal constitue une référence essentielle pour toute personne qui s'intéresse au droit de l'environnement. Il offre une introduction aux aspects juridiques de la protection de l'environnement au Canada, mais

également des réflexions sur l'état des connaissances et des avancées du droit de l'environnement dans des domaines clés : les principaux concepts et les principes présents en droit de l'environnement, la législation, les décisions judiciaires de premier plan, ainsi que des aspects procéduraux et théoriques importants dans le contentieux environnemental au Canada. Des chapitres sont également consacrés à l'examen des expériences de l'Australie et des États-Unis qui font face à des défis environnementaux et juridiques similaires à ceux du Canada. L'environnement au tribunal réunit les contributions d'universitaires et de

juristes spécialisés en droit de l'environnement. Réalisé à l'intention des juristes, avocats et magistrats, mais également des non-juristes et d'un large public, d'ici et d'ailleurs, L'environnement au tribunal procure des références utiles sur les enjeux contemporains de la protection juridique de l'environnement et les réponses aux questions qu'ils soulèvent."--Page 4 de la couverture.

Du droit de l'environnement au droit à l'environnement Les éditions Démos
Le nucléaire est un sujet tabou en France. Qu'il s'agisse de la sécurité des centrales, du coût réel de cette énergie ou des contraintes qu'elle fait

peser sur notre démocratie, l'opacité règne. Mais depuis, il y a eu Fukushima. Cette catastrophe a tout changé : que se passerait-il en France si un accident similaire se produisait ? Sommes-nous vraiment préparés à ce type d'événement ? Quel est le poids du lobby nucléaire ? En présentant tous les arguments, Corinne Lepage, ancienne ministre de l'Environnement, députée européenne et avocate spécialisée dans les dossiers liés à l'énergie, répond aux légitimes questions que se pose désormais l'opinion. Un document à la fois très fort, très argumenté, qui évite les procès d'intention et ouvre un débat longtemps interdit.

Droit des ICPE -

2022 Études africaines
 Cet ouvrage constitue une synthèse du droit des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Il explicite les critères juridiques d'identification des installations classées (classement), expose de façon exhaustive les procédures administratives de création et du suivi de ces activités industrielles à risque (les régimes) et présente le contrôle qu'exercent les juges à leur endroit (contentieux). Il rend compte du droit positif écrit (l'ouvrage est à jour de la réforme des PPRT et de la transposition décrétole des amendements Metaleurop), présente de façon approfondie ses règles

jurisprudentielles (plus d'un millier de décisions répertoriées) et intègre les travaux de doctrine juridique qu'il a suscités (thèses, articles, commentaires de décisions). Cet ouvrage est finalement destiné à tous ceux qui pratiquent le droit des ICPE (industriels, collectivités territoriales, administrations déconcentrées, avocats et magistrats) ou qui cherchent sérieusement à s'y initier (étudiants des masters en environnement) pour en saisir les règles comme l'esprit.

Droit de l'environnement Juris-Service

La 4^e de couv. indique : "Les réflexions relatives au constitutionnalisme environnemental et à

la justice climatique connaissent un essor très important. Paradoxalement, le travail des juges constitutionnels en matière environnementale, qui se situe au croisement de ces deux tendances, n'avait, jusque-là, pas fait l'objet d'une étude d'ampleur. L'objectif de cet ouvrage, qui réunit des universitaires spécialistes de droit de l'environnement et de contentieux constitutionnel, est justement de répondre à cette carence et de nourrir les réflexions contemporaines relatives au constitutionnels, de ces nouvelles problématiques. L'idée est d'étudier la manière dont ces juges concrétisent les dispositions

constitutionnelles qui promeuvent la protection de l'environnement et d'observer les différences susceptibles d'apparaître, notamment entre les systèmes qui privilégient une approche anthropocentrique et ceux qui encouragent une conception plus écocentrique de l'environnement. L'originalité de cet ouvrage, issu d'un colloque organisé le 7 juin 2019 à Lyon - sous l'égide de l'Institut de Droit de l'Environnement (UMR CNRS EVS-IDE) et du Centre de Droit Constitutionnel (EDPL EA 666) de l'Université Jean Moulin Lyon 3 - est d'appréhender cette problématique sous un angle de droit

comparé en la nourrissant d'exemples européens mais également d'aller au-delà en s'intéressant à d'autres zones géographiques." Justice pour la planète Kluwer Law International B.V. Consacré à la définition controversée de l'expropriation indirecte en droit international, cet ouvrage, à travers l'exemple des réglementations environnementales, offre une analyse complète de la question et propose une lecture innovante des principes applicables à la protection des investisseurs étrangers. Drawing on the controversial definition of indirect expropriation in international law, this

book, through the example of environmental regulation, provides a comprehensive analysis of this topic and offers an innovative rereading of principles applicable to the protection of foreign investors.

Les installations classées pour la protection de l'environnement

Dalloz
Les juridictions internationales ont vu, dans ce domaine de l'environnement, leur intervention longtemps marginalisée. Pourtant, ces dernières années, le juge international est sollicité de manière croissante s'agissant des questions environnementales (Cour internationale de Justice, Tribunal international du droit de mer concerne

l'environnement, organes de règlement des différends de l'OMC, Cour européenne des droits de l'homme). L'arbitrage se développe également, dans des cadres très différents (CCI, CIRDI, ALENA, interprétation et application de conventions internationales). De son côté, la Cour de Justice des Communautés européennes a développé d'assez longue date une volumineuse jurisprudence dans le domaine de l'environnement, qui oriente efficacement l'application d'un droit communautaire de l'environnement à l'origine de l'essentiel des cadres réglementaires nationaux. Les juges

nationaux ont également pris une part significative dans ce développement. Alors que le rôle de protecteur et promoteur a, de manière plus ou moins audacieuse, incombé originellement aux juges ordinaires, les considérations environnementales ont pénétré le contentieux constitutionnel par diverses voies, y compris celle de la consécration de normes constitutionnelles spécifiques. Dans une perspective comparatiste ou limitée à un pays, l'appui pris sur des principes et règles de valeur constitutionnelle ou sur des droits fondamentaux, comme sur ces normes de caractère et de portée nouveaux, méritait une

analyse particulière. La Journée annuelle de l'UMR 6201, une équipe composée de juristes de droit public internistes, européens et internationalistes, a dès lors fourni un cadre stimulant pour cerner par des " regards croisés", par-delà la grande diversité de ces juridictions, la contribution du juge/ des juges au développement du droit de l'environnement. Cette recherche a bénéficié du soutien de la Mission de recherche Droit et justice. *50 ans de contentieux de l'environnement* Dalloz Thèse de Master de l'année 2018 dans le domaine Economie politique - Etudes de cas, Université de Douala, langue:

Français, résumé: Cette étude de recherches se propose non seulement d'évaluer la perception du paradigme de responsabilité sociétale des entreprises dans la protection de l'environnement au Cameroun après une bonne assise théorique. Mais aussi, il s'agira d'analyser le cadre normatif et institutionnel de la responsabilisation sociétale des entreprises dans la protection de l'environnement au Cameroun. Les entreprises par leurs activités contribuent à la création des richesses et à l'amélioration du bien-être social, mais parmi les conséquences négatives de leurs activités, les nuisances portées à

l'environnement font l'objet d'une attention particulière depuis le réchauffement climatique. Dans le contexte mondial actuel, peut-on créer des richesses sans se soucier de l'environnement ? L'entreprise a-t-elle une responsabilité vis-à-vis de la société dans laquelle elle prend corps, vis-à-vis du territoire sur lequel elle déploie ses activités industrielles ? Pour laisser aux générations futures la possibilité de vivre convenablement et de progresser, le développement économique seul n'est plus suffisant. La prospérité future implique désormais une liaison étroite entre développement économique et la préservation de l'environnement très

souvent négligée et la transposition de ce souci en entreprise se manifeste par l'émergence du concept international de responsabilité sociétale des entreprises. Confrontés aux problèmes environnementaux croissants liés à l'industrialisation naissante à une urbanisation fulgurante, les pays en voie de développement en général et le Cameroun en particulier doit trouver un moyen de conjuguer le développement économique et la protection de l'environnement.

Le contentieux climatique : une révolution judiciaire mondiale Editions L'Harmattan
La 4ème de couverture

indique : "Enjeu des évolutions du monde contemporain, la protection de l'environnement implique la mise en oeuvre de réponses pénales diversifiées par les procureurs. Le procès pénal en matière environnementale nécessite le déploiement de moyens et de débats juridictionnels de plus en plus importants, comme l'ont démontré les récentes affaires de l'ourse Cannelle, de l'Erika ou d'AZF. L'institution judiciaire doit définir de nouveaux modes d'action et réserver l'audience pénale aux affaires les plus significatives, les plus lourdes de conséquences. Les procureurs recourent désormais aux

alternatives aux poursuites pour traiter un contentieux qui augmente. Au nombre de ces alternatives, la médiation pénale environnementale donne des résultats insoupçonnés. À l'initiative et sous le contrôle de quelques procureurs, elle ouvre de nouvelles perspectives sur un traitement pénal des atteintes à l'environnement où auteurs et victimes d'infractions deviennent des acteurs responsables d'un processus plus apaisé. - Cet ouvrage se propose d'expliquer les choix et de présenter les résultats de nouvelles stratégies judiciaires, dont le procureur confie l'exécution à des médiateurs professionnalisés, en

matière d'infraction au droit pénal de l'environnement. Il propose aux magistrats, aux associations de protection de la nature, aux élus un autre regard sur la réponse pénale qui peut être apportée à certaines

atteintes à l'environnement. - Erick Maurel est procureur de la République, directeur de session de formation à l'Ecole nationale de la magistrature et chargé de cours à la faculté de droit de Pau."